

# Boula Meghoufel : "On a parlé et c'est tout"

*"Je voulais savoir pourquoi Ali m'avait frappé comme ça. Avec Omar, on a parlé, je suis sorti et ça a tiré". Voilà tout pour Birabah, dit Boula, Meghoufel.*

Voilà tout ce qui s'est passé le 18 décembre 2007, à 19h30, dans le bar Le Forbin, au centre de Gardanne.

Lui, n'y est absolument pour rien, a-t-il martelé lors de son interrogatoire mené par la présidente Anne Segond, devant les assises du Var. Au lendemain de son implication par plusieurs témoins, dont un client du bar, et par une écoute téléphonique, il a nié aussi avoir raconté l'exécution des frères Salem et Omar Hannachi à Mickaël Herrada, un de ses amis : *"Il a raconté n'importe quoi pour sortir de prison. J'y suis pour rien".* Et son frère Ouali non plus.

Ce ne serait donc qu'après qu'il est sorti du bar, que la fusillade mortelle aurait éclaté, soutient Boula. Et qu'un commando à tiré sur les deux frères à de nombreuses reprises.

Le rapport que le médecin légiste est venu déposer mardi, a donné froid dans le dos. Six tirs ont atteint Salem Hannachi.

*"C'est pas moi, j'étais parti",* pilonne Boula Meghoufel,



Boula Meghoufel (de dos), défendu par M<sup>e</sup> Pinelli, conteste avoir tiré. La partie civile s'exprime aujourd'hui. / PHOTOS SERGE MERCIER

avant de consentir à revenir sur son passé, et sa vie. Pour des braquages, il a passé près de vingt ans de sa vie en prison.

Sur six frères Meghoufel, *"cinq sont en prison. J'ai de la peine pour ma mère"*, a-t-il admis. En ajoutant même que sa vie est passée *"comme un claquement de doigt"*.

Depuis lundi, et l'ouverture du procès, les deux accusés se débattent pour enfile le costu-

me de victimes. *"C'est un complot"*, ont-ils répété. *"Les vraies victimes de ce dossier, ce sont avant tout Salem et Omar Hannachi"*, leur a tout de même précisé, calmement mais une bonne fois pour toutes, M<sup>e</sup> Patrice Reviron. Cet avocat assis sur le banc de la partie civile tenait à faire la différence entre Omar et Salem, et les affaires de trafic de stupéfiants et de machines à sous qui ont été évoquées par



les Meghoufel, notamment Mohamed entendu par visioconférence depuis sa cellule, au sujet du clan Hannachi. D'autant que *"Omar n'a jamais été condamné"*, a précisé M<sup>e</sup> Reviron, et que Salem s'impose comme un *"père de famille respectable, qui n'avait rien à faire dans cette histoire"*, ont précisé les enquêteurs venus apporter leur témoignage sur ce dossier.

Aujourd'hui, ce sont les parties civiles qui devraient s'exprimer devant les jurés. L'entourage des victimes, leurs frères, sœurs et compagnes sont nombreux à écouter les débats, et les explications fournies par les deux accusés.

En première instance, Boula Meghoufel avait écopé de trente ans de réclusion, son frère Ouali de vingt-huit.